



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2009

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-six mai deux mille neuf à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Lyne Brousseau, Lyne Doyon, Chantal Poliquin,	présidente d'assemblée commissaire représentante du comité de parents commissaire représentante du comité de parents
MM.	Camille Bélanger Denis Coutu Michel Gagnon	

Aussi présents :

M ^{me}	Lucie Côté,	secrétaire générale et directrice du Service des ressources financières
M.	Guy Baril,	directeur général

ABSENCE

Est absente :

M^{me} Judith Corriveau

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Lyne Brousseau. Il est 19 h 30.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-1198-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec l'ajout suivant : 5.1 – Évaluation de la direction générale.

ADOPTÉE.



**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-09-04-14**

CE-1199-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 14 avril 2009 (CE-09-04-14).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

AJOURNEMENT

CE-1200-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE la séance soit ajournée.

QUE la deuxième session soit fixée au 1^{er} juin 2009 à 19 h 30.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 38.

Lyne Brousseau, présidente

Lucie Côté, secrétaire générale